

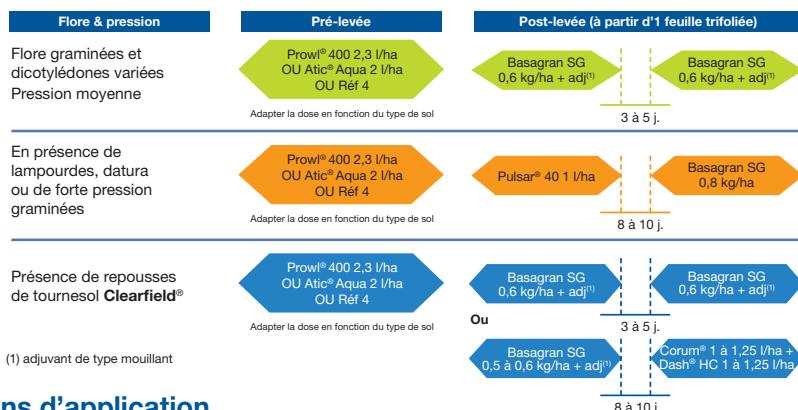
Basagran® SG

Les bénéfices de Basagran SG sur soja



- La gestion de toutes les repousses de tournesol, dont Clearfield®
- Une bonne efficacité sur dicotylédones, notamment sur matricaire, crucifères, ambroisie, datura
- Un mode d'action différent des principaux herbicides utilisés sur soja
- Un herbicide multicultures

Préconisations



Les bonnes conditions d'application pour réussir son désherbage :

- Appliquer sur des dicotylédones jeunes et peu développées : du stade cotylédons au stade 5-6 feuilles
- Pour les applications fractionnées :
 - 1^{er} passage : intervenir tôt
 - 2^{ème} passage : indispensable sur les adventices déjà ciblées lors du 1^{er} passage et sur des dicotylédones nouvellement levées
 - Délai entre les 2 applications : 3 à 5 jours pour le Basagran SG, 8 à 10 jours avec une autre spécialité
 - Toujours ajouter un adjuvant
- Traiter lorsque les conditions météorologiques sont favorables aux applications de post-levée : températures douces, temps poussant
- Quantité d'eau pour une efficacité optimale de Basagran SG : 400 l/ha

Spectre d'action

Basagran SG

	Basagran SG (1,1 kg/ha)
Amarante (cotylédons à 2 feuilles)	S
Ambroisie à feuilles d'armoise (cotylédons à 2 feuilles)	S
Anthémis des champs	S
Arabette	MS
Arroche (cotylédons à 2 feuilles)	PS
Capselle bourse à pasteur	S
Carotte sauvage	S
Chénopodes	MS
Chénopodes (cotylédons à 2 feuilles)	S
Chrysanthème des moissons	TS
Datura	TS
Erodium	TS
Ethuse	S
Gaillet gratteron (cotylédons à 2 feuilles)	MS
Géraniums	S
Grémil des champs	S
Laiteron	MS
Lamiers	PS
Lampsane	MS
Matricaire camomille	TS

	Basagran SG (1,1 kg/ha)
Matricaire inodore	TS
Morelle noire	S
Mouron des champs	TS
Mouron des oiseaux (stellaire)	S
Moutarde blanche	TS
Moutarde des champs (sanve)	TS
Myosotis	MS
Pourpier	TS
Ravenelle	TS
Renoncule des champs	S
Renouée à feuilles de patience	TS
Renouée liseron (cotylédons à 2 feuilles)	MS
Renouée persicaria	S
Repousses de colza (cotylédons à 2 feuilles)	MS
Repousses de tournesol (cotylédons à 2 feuilles)	MS
Sénéçon	S
Spergule des champs	TS
Tabouret des champs	S
Xanthium	MS



Gestion responsable des substances actives

Recommandations BASF afin de protéger les ressources en eau : Au-delà des Bonnes Pratiques Agricoles pour la protection des ressources en eau, BASF recommande pour toutes ses spécialités à base de bentazone :

- 1 - **Date d'application :** BASAGRAN SG peut être utilisé dans le respect des stades d'application,
 - **À l'automne**
 - Jusqu'au 25 septembre sur jeunes cultures
 - Jusqu'au 15 octobre sur cultures développées
 - **Au printemps**
 - à partir du 15 mars
- 2 - **Dose maximale/ha/an :** Ne pas dépasser la dose de 1000 g de bentazone par hectare et par an lors de programmes avec des solutions à base de bentazone ou lors de succession de cultures traitées avec des solutions à base de bentazone. Sur le même principe, ne pas dépasser la dose de 75 g d'imazamox par hectare et par an
- 3 - **Sur les zones de captage :**
 - Ne pas utiliser sur les sols dont le taux de matière organique est inférieur à 1,7%
 - Ne pas utiliser sur les sols sensibles aux transferts (sols superficiels ou sols avec nappes peu profondes)

CARTE D'IDENTITÉ Basagran® SG

- **Basagran® SG** : Marque déposée BASF
- **AMM N° 9500628**
- **Composition** : Bentazone 87%
- **Formulation** : SG - granulés solubles dans l'eau
- **Classement toxicologique** :
Mention d'avertissement : Danger H302 : Nocif en cas d'ingestion
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
H318 : Provoque des lésions oculaires graves
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- **Usages et doses autorisés** : Soja 1,6 kg/ha.
Autres usages et doses : se reporter à l'étiquette
- **Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée de 5 m.
- **DAR** : 90 jours sur soja
- **DRE** : 48 heures
- **Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie** : Gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65% / 35%) déperlante, blouse Cat. III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

Prowl® 400 : Marque déposée BASF – AMM n° : 8900681 – Composition : pendiméthaline 400 g/l – Formulation SC : suspension concentrée – Classement toxicologique : Attention, H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme – Usages, doses et conditions d'emploi : voir étiquette

Atic® Aqua : Marque déposée BASF – AMM n° : 2090011 – Composition : pendiméthaline 455 g/l – Formulation CS : suspension de capsules – classement toxicologique : Attention, H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme – Usages, doses et conditions d'emploi : voir étiquette

Pulsar® 40 : Marque déposée BASF – AMM n° : 2090064 – Composition : imazamox 40 g/l - Formulation SL : concentré soluble – Classement toxicologique : Attention, H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme – Usages : Soja, Tournesol Clearfield - Dose autorisée : 1,25 l/ha - Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée de 5 m - DAR : 90 jours

Corum® : Marque déposée BASF – AMM n° : 2120120 – Composition : 22,4 g/l d'imazamox et 480 g/l de bentazone - Formulation SL : concentré soluble - Classement toxicologique : Attention ; H302 Nocif en cas d'ingestion ; H400 Très toxique pour les organismes aquatiques ; H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - Dose autorisée sur soja : 1,25 l/ha. Autres usages : se reporter à l'étiquette - Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée de 5 m.

Dash® HC : Marque déposée BASF – AMM n° : 9400478 – Composition : 22,5% esters de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylés + 37,5% esters méthyliques d'acides gras + 5% acide oléique – Formulation concentré émulsionnable – Classement toxicologique : DANGER, H318 : Provoque des lésions oculaires graves; H315 : Provoque une irritation cutanée; H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires; H 412 : Nocif pour les organismes aquatiques.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION



1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.

2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.

3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).

4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.

5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).

6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION



7

Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION



8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.

9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.

10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France S.A.S-Division Agro recommande Osmofilm®.

® Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France S.A.S Division Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 <small>Prix appel local</small> ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887 <small>Appel gratuit depuis un poste fixe</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France S.A.S Division Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 <small>Prix appel local</small> ou www.adivalor.fr

www.agro.bASF.fr

BASF

We create chemistry

BASF France S.A.S – Division Agro - 21 Chemin de la sauvegarde – 69 134 ECULLY Cedex – Tel : 04 72 32 45 45

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.bASF.fr

Édition Octobre 2015 – Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ces produits de s'assurer, avant toute application, auprès du N°Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 541SOHE1015R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**